

N°7/2.11

**RÉPONSE AU POSTULAT DU GROUPE DES SOCIALISTES, VERTS, POP ET INDÉPENDANTS "POUR
UNE ANALYSE THERMOGRAPHIQUE AÉRIENNE DES BÂTIMENTS", DÉPOSÉ ET DÉVELOPPÉ LE
3 MARS 2010**

Direction de l'aménagement du territoire et développement durable

Préavis présenté au Conseil communal en séance du 2 février 2011

Première séance de commission : jeudi 24 février 2011, à 18 h 30, en salle de conférence de la Direction de l'aménagement du territoire, 2^e étage du Bâtiment administratif

TABLE DES MATIERES

| | | |
|----------|---|----------|
| 1 | PRÉAMBULE | 3 |
| 2 | THERMOGRAPHIE AÉRIENNE ET CONTEXTE | 3 |
| 3 | STRATÉGIE DE COMMUNICATION | 4 |
| 4 | IMPLICATIONS FINANCIÈRES..... | 4 |
| 5 | BILAN COÛTS-BÉNÉFICES | 5 |
| 6 | CONCLUSIONS | 6 |

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

1 PRÉAMBULE

Le 3 mars 2010, au nom du Groupe des Socialistes, Verts, POP et indépendants, M. Frédéric Ambresin a déposé un postulat "Pour une analyse thermographique aérienne des bâtiments".

Le 1^{er} septembre 2010, la Municipalité a présenté sa détermination au Conseil communal en ne s'opposant pas à la prise en considération de ce postulat.

Dans sa réponse, la Municipalité avait souligné que les principales valeurs ajoutées d'une thermographie aérienne sont l'information et la sensibilisation sur les déperditions d'énergie. La thermographie aérienne ne peut conduire directement à des assainissements; pour ce faire, elle demande à être suivie par une analyse plus pointue.

Les possibilités de mener cette opération en partenariat avec les communes limitrophes ont été investiguées. **Lonay** et **Chigny** ont répondu favorablement. Plus récemment, la Commune de **Saint-Sulpice** a également fait part de son intérêt.

Afin de compléter la réponse donnée au Conseil communal, des offres relatives à la réalisation d'une telle démarche ont été demandées. Les Sociétés **TCC s.a.s** et **Air infrarouge**, toutes deux localisées en France, y ont répondu. Il est à noter que seules les communes de Lonay et de Chigny sont intégrées dans les offres de prestations de ces deux sociétés, l'intérêt de Saint-Sulpice ayant été connu après réception des offres.

L'objectif de ce document est **d'analyser les coûts-bénéfices d'une thermographie aérienne et ainsi de se déterminer sur l'opportunité de mener ou non une telle opération.**

2 THERMOGRAPHIE AÉRIENNE ET CONTEXTE

En Suisse, plus de 40% de la consommation énergétique et des émissions de CO₂ proviennent du secteur du bâtiment. Environ 1,5 million de maisons nécessiteraient un assainissement énergétique. Or, seulement 1% des bâtiments existants sont rénovés chaque année.

Le *Programme Bâtiments* de la Confédération a pour objectif de promouvoir ces assainissements et de les soutenir financièrement.

De la même manière, le Fonds d'encouragement communal pour les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables (ci-après "Fonds Energie") permet, depuis le 1^{er} janvier 2011, de soutenir les assainissements par le biais des nouvelles subventions :

- les bilans énergétiques des bâtiments et les études d'optimisation des installations techniques, soutenus à hauteur de 20% des coûts plafonné à CHF 2'500.00 par étude ou par site;
- les assainissements par module et les rénovations Minergie, qui donnent droit à des subsides variables selon les éléments assainis (fenêtres, toit, etc.), le type de construction et le standard Minergie choisi.

En parallèle, la Municipalité a augmenté la visibilité de ce Fonds par :

- la simplification de la procédure de demande de subvention (établissement d'une Directive de subventionnement regroupant les critères de subventionnement et l'ensemble des subventions disponibles, et création de formulaires de demande);
- la mise en ligne d'une page Internet dédiée à l'énergie (www.morges.ch/energie);
- une communication dans le bulletin communal REFLETS du 2 décembre 2010;
- des lettres d'information à différents publics cibles (gérances et bureaux d'architectes, entreprises de plus de 50 employés, ...).

La thermographie aérienne permet d'établir une première image facile d'accès, vecteur de communication pouvant accompagner un programme préexistant d'aide à l'assainissement.

3 STRATÉGIE DE COMMUNICATION

La thermographie aérienne a pour vocation première de communiquer sur les déperditions d'énergie. De fait, il est important d'évaluer la stratégie de communication des offres soumises à la Ville de Morges afin d'estimer le potentiel d'une thermographie aérienne en terme d'impact médiatique.

L'offre la plus détaillée dans ce domaine est celle de TCC s.a.s qui propose un plan de communication en quatre phases :

- Phase de préparation – avant le survol : envoi d'un communiqué de presse aux médias locaux pour annoncer le projet et les heures de survol, et mise en ligne d'un site Internet dédié spécifiquement au projet (explications générales, suivi de l'opération, ...);
- Journée de lancement – survol : invitation des politiques, médias et autres publics cibles à une manifestation d'information (réponses aux questions, mise à disposition de l'hélicoptère pour des vols d'essai, ...);
- Communications intermédiaires – durant le traitement des données recueillies : diffusion d'éléments permettant aux médias de continuer à évoquer le projet;
- Journées de restitution – une fois les données traitées : mise en place d'un salon d'exposition de deux ou trois jours comportant quatre différents niveaux d'information : (1) explication de la technologie employée, (2) information sur les subsides disponibles pour la population en terme d'assainissement, (3) exposition des résultats de l'étude, (4) entretiens individuels avec les propriétaires de bâtiment afin d'effectuer un premier bilan énergétique, avec impression d'un dossier personnalisé.

La thermographie aérienne utilisée comme vecteur de communication, tel que proposé par TCC s.a.s, possède **un fort potentiel médiatique** en cours de projet, et ce jusqu'au salon de restitution. Toutefois, **les possibilités d'exploitation** d'une thermographie aérienne **à moyen ou long terme sont faibles**, car le point fort de cette opération est l'événement en soi (survol et journée de restitution). De plus, l'exploitation des informations devant répondre à la Loi sur la protection des données personnelles, elle est complexe et probablement onéreuse.

4 IMPLICATIONS FINANCIÈRES

Il s'agit de présenter les coûts pour la Commune de Morges, d'une part, en tant qu'unique ville intéressée et, d'autre part, en tant que partenaire des Communes de Lonay et Chigny, afin de déterminer les implications financières.

Les coûts **pour la Ville de Morges** sont les suivants :

- pour une thermographie **menée en partenariat**, avec les Communes de Lonay et Chigny : **EUR HT 15'373.45** (CHF HT 19'716.45¹);
- pour une thermographie **menée uniquement par la Ville de Morges**, sans les autres Communes : **EUR HT 28'200.00** (CHF HT 35'080.80¹).

¹ Une estimation en francs suisses est proposée, selon le cours de la BCV (EUR 1 = CHF 1.24) au 20 décembre 2010, sachant qu'actuellement l'euro est particulièrement faible.

5 BILAN COÛTS-BÉNÉFICES

La thermographie aérienne possède un **fort potentiel en terme de communication**, qui peut être intéressant en conjonction à un programme de soutien d'actions concrètes tel que les nouvelles subventions du Fonds Energie.

Toutefois, son **potentiel direct d'influence** sur la mise en œuvre d'actions concrètes reste **inconnu**, même plusieurs années après que l'opération a été menée.

De plus, le **coût de l'opération** est **proportionnellement élevé**, puisqu'il s'agit en définitive d'une action d'information et de sensibilisation à court terme. A titre de comparaison, une thermographie aérienne menée de manière indépendante par la Ville de Morges s'élève à 18% du coût total prévu pour 2010 de la politique de communication, telle que proposée au Conseil communal dans le rapport-préavis N° 21/6.09. Cette politique de communication comprend l'ensemble des actions de communication (internes et externes) prévues pour la Ville de Morges.

Synthèse – Bénéfices et points faibles d'une thermographie aérienne

| Critères | Evaluation | Remarques |
|---|------------|---|
| Mesures concrètes et valeur ajoutée | | |
| Potentiel d'assainissements effectifs | -- | A Neuchâtel et à Vernier, le nombre d'assainissements découlant de leur campagne de thermographie aérienne respective reste inconnu. |
| Valeur ajoutée par rapport à des programmes énergétiques établis | + | Valeur ajoutée en terme de communication |
| Communication | | |
| Ampleur de la communication | ++ | Très médiatique et visible, une thermographie aérienne permet de communiquer à large échelle. |
| Pérennité | - | Le potentiel maximal de communication est concentré sur quelques mois. Une fois les journées de restitution achevées, l'impact médiatique est nettement moindre. |
| Implications financières | | |
| Coûts : Ville de Morges – Client unique | -- | Les coûts pour la Ville de Morges en tant que client unique sont élevés, si l'on considère qu'il s'agit avant tout d'une opération de communication. |
| Coûts : Ville de Morges – En partenariat avec d'autres Communes | - | Les coûts pour la Ville de Morges en partenariat avec Lonay et Chigny restent élevés, si l'on considère qu'il s'agit avant tout d'une opération de communication. |

6 CONCLUSIONS

La Municipalité reconnaît l'importance d'encourager l'assainissement des bâtiments et préconise de favoriser les mesures directes d'assainissement (notamment par le biais du Fonds Energie), plutôt que de mener une thermographie aérienne coûteuse, sans garantie de mise en œuvre de mesures concrètes. Ainsi, elle recommande au Conseil communal de ne pas effectuer une thermographie aérienne de la ville.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le rapport-préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre acte du rapport de la Municipalité;
2. de dire qu'il est ainsi répondu au postulat du Groupe des Socialistes, Verts, POP et indépendants "Pour une analyse thermographique aérienne des bâtiments".

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 17 janvier 2011.

la syndique

le secrétaire

Nuria Gorrite

Giancarlo Stella